

[ACHPR68 | Migrations, arts, culture et patrimoine comme piliers de la réalisation des droits humains](#)

21.04.2021

[English version here](#)

Pour 2021, l'Union Africaine (UA) a choisi le thème « Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ». La préservation de ces valeurs est inextricablement liée à la protection des droits humains et des peuples.



Le 20 avril 2021, la Commission Africaine a organisé une **table ronde sur les difficultés qui touchent les personnes migrantes en Afrique**, comme le travail forcé, les abus sexuels, l'exploitation des enfants dans les conflits armés, la traite des êtres humains et d'autres formes contemporaines d'esclavage. La Commissaire Maya Sahli-Fadel, Rapporteuse spéciale sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées et les migrants en Afrique, a déclaré qu'un nombre important de personnes migrantes et réfugiées disparaissaient en Afrique dans des circonstances diverses, notamment les conflits armés et les déplacements par voies de terre et de mer.

« La migration est devenue l'une des préoccupations principales de l'Union Africaine et de ses différents organes ces dernières années, particulièrement depuis la crise migratoire de 2017 en Libye, qui a mis en lumière les diverses formes de violence régulièrement subies par les migrant.es », a ajouté Mme Sahli-Fadel.

Siobhán Mullally, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a souligné que les hommes et les garçons migrants étaient souvent les cibles de campagnes de recrutement menées par les groupes armés aux fins du travail, de l'exploitation sexuelle et de la participation à des activités criminelles, précisant que ces risques demeuraient largement ignorés. Elle a également ajouté que l'ensemble des programmes d'externalisation du travail en Afrique qui facilitent le transfert de travailleurs/euses africain.es vers le Moyen-Orient devaient être examinés de manière urgente et approfondie en vue de prévenir les risques qu'ils comportent pour les droits humains. Godwin E Morka, Directeur de la recherche et du développement de programmes auprès de l'Agence nationale de lutte contre la traite des personnes (NAPTIP), a indiqué que les Nigérian.nes continuaient d'être touché.es dans leur propre pays par les fléaux de l'exploitation sexuelle, du travail des enfants et du travail domestique, entre autres. Certain.es sont envoyé.es au Moyen-Orient comme main-d'œuvre bon marché et exposé.es à des formes contemporaines d'esclavage.

L'ensemble des intervenant.es ont convenu que la COVID-19 avait exacerbé les violations des droits humains subies par les migrant.es africain.es. Tomoya Obokata, Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, et notamment leurs causes et leurs conséquences, a expliqué que le durcissement des règles en matière de gestion des frontières en réponse à la COVID-19 avait empêché les migrant.es et les demandeurs/euses d'asile menacé.es de trouver refuge dans d'autres pays.

Le 21 avril 2021, la Commission Africaine a organisé une **table ronde pour étudier comment les arts, la culture et le patrimoine contribuaient à la réalisation des droits humains et des peuples en Afrique**. Cette table ronde a permis d'évoquer le lien entre les arts, la culture et le patrimoine et la dignité des Africain.es. Les intervenant.es ont montré que les arts créatifs et les cultures d'Afrique avaient massivement contribué au produit intérieur brut de nombreux États africains, et dynamisaient l'intégration et le développement régionaux et économiques. Le Commissaire Mudford Zachariah Mwandenga, Président du Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels en Afrique, a appelé les États africains à mettre en place des mesures législatives pour protéger la culture et le patrimoine africains et interdire les pratiques culturelles préjudiciables. La majorité des intervenant.es, notamment Hajer Gueldich, membre de la Commission de l'UA sur le droit international, ont fermement condamné le trafic persistant des artefacts africains, ainsi que les vols perpétrés en Afrique pendant la colonisation. Ils/Elles ont réclamé la restitution des artefacts et reliques volés pendant la période coloniale et se trouvant aujourd'hui dans des musées étrangers.

Contact : Adélaïde Etong Kame, responsable du Programme pour l'Afrique, a.etong@ishr.ch / Mainga Simoonga, fellow, m.simoonga@ishr.ch.

Photo: Flickr / [Alexandra Fazzina](#)

ISHR